FAVEURS OBTENUES PAR SAINTE ANNE: (1)

Jusqu'au 29 février :

Surdité guérie. Mme S. G., Sorel.—Trois guérisons. R. A., Sainte-Anne de Stuckley.—Je remercie bien sainte Anne de la grace qu'elle ma obtenue. M. G., Millbury, Mass.—Confiance récompensée. Dlle F. B., Suint-Joachim de Shefford.-Reconnaissance pour avoir été sauves du nauvrage. G. D., N. H., T. H., P. H., Isle aux Coudres -Plein mon cour de gratitude envers sainte Anno. A. C., Saint-Prosper. - Soulagement P. G., Saint-Prosper.—J'ai été préservée des llèvres typhoides. Mile E. B., Saint-Joachin de Shefford.—Sainte Anne ocoute tous ceux qui l'invoquent. J. C. Il., Saint-Valenti .. -Trois enfants malades guéris, et autre crace. Mme L., Bakersfield.—Reconnaissance. M. L. G., Sint-Jean. 1. 0—Prières exaucées dans un pélerinage à Beaupré. Mme II. L., Saint-Laurent, 1. O.—Graces temporelles. Mile L. L.-Santo recouvree. Saint-Cuthbert.-Dyspepsie invétérée enfin guérie. C P. R., Trois Pistoles,—Guerison d'une bronchite, U. G., St-Michel.—Comme plusieurs autres personnes qui ont eu recours à sainte Anne, moi aussi j'ai fait l'expérience de ses bontés. Mme Z. G., Saint-Henri.—Verci à sainte Anne pour sa protection. C B. J. B., Saint-Telesphore. - Reconnaissance pour une guérison. L. L., Rome.- Walade depuis dix ans, guêrie. J. B. T., Saint-Marcel. - Enfant préserve d'un grand malheur. Mme J. S., Farnham.—Je m'acquitte de ma promesoe. M. C. B., Gravelville.—Prompt rétablissement S. G., L'Is'et.— Graces. C. D., Stratford.—Soutfrance morale apaisée et préservation d'une maladie contagieuse. Mme M. S., Ware, Mass. -Diverses graces. Trois dames de Nashua, N. II.-Reconnaissance. St-Michel de Napierreville.-J'ai tourne mes regards vers sainte Anne, et j'ai été exaucé . Mile E. M., St-Adrien de Mégantic.—Je suis plus que reconnaissante. Une abonnée, Sainte-Marie.—Plusieurs faveurs obtenues. Mme II. S., St-Samuel.—J'avais promis pour obtenir ma guérison de travailler à la dissusion des Annales et de les servir à domioile ; je l'ai obtenue. Mme U. B., Beauport.—Peines soulagées. abonné, La Baie.

Du 1er au 15 mars.

Danger de surdité, éloigné. E. L., Saint-Laurent.—Grâce. O. G., Ange-Gardien.—Grande laveur. E. M., Saint-Bugues, Bagot.—De jour en jour, j'ai repris des forces. Mme J. B. II,

Conformément au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entidrement à la sainte Eglise l'appréciation de ces faits.